

# Luðres MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LUDRES

ACTUALITÉS  
**4** Les Primevères : un lieu de vie et d'effervescence

GROS PLAN  
**12** Urbanisme : les bons réflexes pour ses travaux

FÉDÉRER  
**17** Les transports deviennent vertueux

MARS 2022 | **20**  
www.ludres.com



DOSSIER

# LUDRES : UNE VILLE CONNECTÉE



ville de

Luðres

# DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL INTERMARCHÉ DE LUDRES



NOUS SOMMES À **VOTRE SERVICE** POUR VOUS  
PERMETTRE DE **MIEUX MANGER** TOUS LES JOURS



# Intermarché

## LUDRES

Chemin du Bon Curé Centre Commercial, Avenue du Chaudeau, 54710 Ludres

**HORAIRES OUVERTURE** Lundi au samedi : 8h30-19h30  
Dimanche : 9h00-12h30

## DOSSIER

### Ludres : une ville connectée



#### ACTUALITÉS

Les Primevères : un lieu de vie et d'effervescence

4



Ludres, terre de volontaires  
32<sup>e</sup> Fête du Livre : un pas vers les JO

5

5

#### S'INFORMER

Grande cause, grande mobilisation pour le Téléthon

6

Conseil Municipal des Enfants : a voté !

6

Comment voter par procuration ?

6

La sécurité, une priorité

7

Un ensemble de musiciens ouvert à tous

7

#### VIVRE ENSEMBLE

Jardiner beau et surtout bien

8

#### PARTAGER

Mars Bleu #22 convivial et digital

14

AS Ludres : un club qui rassemble

15

Aimer la liberté à en mourir

16

#### FÉDÉRER

Les transports deviennent vertueux

17

#### ENTREPRENDRE

Saint-Hubert, la recette de l'avenir

18

M-Énergies : une entreprise en croissance

19

#### TRIBUNES

22

## GROS PLAN

### Urbanisme : les bons réflexes pour ses travaux



12 - 13



20 - 21

#### PORTFOLIO

### C'est arrivé à LUDRES

Bulletin officiel de la ville de Ludres - Hôtel de Ville : Place Ferri de Ludre, 54710 LUDRES  
Tél : 03 83 26 14 33 - Internet : [www.ludres.com](http://www.ludres.com) - E-mail : [mairie@ludres.com](mailto:mairie@ludres.com)

Directeur de la publication : Pierre BOILEAU - Rédactrice en chef : Sophie MERCIER - Ont participé à la rédaction de ce numéro : Maria GUICHARD, Emmanuelle SCHMITT, ABRACADABRA - Maquette et mise en page : ABRACADABRA - Crédit Photos hors mentions spécifiques : Service communication Ville de Ludres, ABRACADABRA - Impression : Lorraine Graphic. Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires - Dépôt légal N° 1725.



Les informations contenues dans ce numéro restent soumises aux consignes gouvernementales liées à l'actualité sanitaire.



ÉDITO

Chères Ludréennes et chers Ludréens,

Cette année encore, les vœux n'ont pas pu se tenir en raison des restrictions sanitaires. C'est pourquoi je souhaitais vous rappeler que les élus du Conseil municipal et moi-même nous nous tenions à votre disposition. Malgré l'allègement du protocole, la crise sanitaire est toujours d'actualité et la guerre en Ukraine nous préoccupe. Je tiens donc à vous assurer que nous restons présents sur le terrain et à votre écoute pour toujours plus de proximité.

En ce sens, nos moyens de communication sont nombreux : *Ludres Mag*, *Ludres Info* (dédié aux associations) et les panneaux lumineux auxquels s'ajoutent les outils numériques que vous découvrirez dans le dossier de cette édition. Le site internet récemment modernisé, l'application *My City Pocket* et les réseaux sociaux sont des possibilités supplémentaires de s'informer et de réaliser des démarches. Aussi, si vous rencontrez des difficultés, le conseiller numérique recruté par la Ville est là pour vous aider et vous accompagner.

La période printanière est propice pour entreprendre des travaux sur son habitation. Le « gros plan » de cette édition détaille les règles d'urbanisme à suivre. Même si elles peuvent paraître contraignantes, elles sont nécessaires au bien-vivre ensemble et permettent d'éviter tout incident. Pour toute question, le Service urbanisme est à votre disposition.

Dans ce numéro, vous pourrez aussi franchir les portes de deux entreprises : *Saint-Hubert*, le leader des margarines végétales, et *M-Énergies*, le spécialiste de l'énergie sous toutes ses formes. Leurs savoir-faire et leurs capacités d'innovation participent à la renommée de Ludres et nous en sommes fiers !

Mars Bleu, commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire des Fusillés, semaine de la Petite enfance, Course aux œufs, fête du livre... L'arrivée du printemps s'accompagne d'un regain d'animations. Nous restons fidèles à nos valeurs, celles du partage, de la solidarité et de l'entraide. J'espère que vous serez nombreux à y participer, et ce dans le respect des règles sanitaires. Bien que, petit à petit, les restrictions se lèvent, je vous invite à la plus grande prudence.

Bonne lecture,

**Pierre BOILEAU**

Maire de Ludres

Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

# LES PRIMEVÈRES : un lieu de vie et d'effervescence

**Du 4 au 8 avril, dans le cadre de la Semaine de la Petite Enfance, les petits accueillis au multi-accueil Les Primevères vont prendre part à de nombreuses animations autour des arts. Ces activités s'intègrent dans un processus d'éveil, d'apprentissage et de plaisir décliné tout au long de l'année. Focus.**



En février, les petits ont « mis la main à la pâte » pour fêter la Chandeleur.

**S**pectacle de marionnettes, séances de danse, intervention musicale, ateliers de peinture et heures du conte... Les trente bambins du multi-accueil vont être emportés dans un florilège d'activités au cours de la première semaine d'avril. « Cette année encore », regrette Sandrine Guerber, conseillère déléguée à la petite enfance, « nous ne pouvons pas organiser la kermesse avec les familles. Mais nos professionnelles de la petite enfance ont fait preuve de créativité

pour réinventer des animations en s'adaptant aux consignes sanitaires. »

## Expérimenter et s'ouvrir au monde

Au multi-accueil, la philosophie portée par le CCAS est plutôt simple : il s'agit d'organiser des activités auxquelles les petits participent s'ils le souhaitent. « Notre rôle fondamental est de répondre à leurs besoins, d'être à leur écoute et de participer à leur éveil », explique Anne Magnan, adjointe de la directrice au

sein de la structure. Ainsi, les nombreuses animations développées toute l'année veillent à respecter le rythme des enfants. Selon leurs goûts ou leur personnalité, les petits préféreront participer à une activité plutôt qu'à une autre. Chandeleur, Carnaval, Saint-Nicolas, Semaine du goût, Chasse aux œufs, Halloween, éveil musical ou encore heures du conte, le choix ne manque pas ! Aussi, avant la pandémie, les rencontres intergénérationnelles avec *Les Fougères* étaient fréquentes. Matinée d'intégration en maternelle pour les « grands », sorties au parc et à la Médiathèque devraient bientôt se mettre en place... « Nous espérons retrouver davantage de liberté pour que les tout-petits, même s'ils sont bien éveillés, puissent s'ouvrir à de nouvelles rencontres », espère l'éducatrice.

## Favoriser le dialogue

Accueil permanent, temporaire ou occasionnel, c'est près d'une centaine d'enfants qui fréquente le multi-accueil chaque année. « Nous faisons en sorte de faciliter le quotidien des familles en aidant les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle », précise Véronique Ravon, adjointe déléguée à l'action et à la cohésion sociales. « Le dialogue est indispensable pour accompagner les petits pouvant souffrir de la séparation, mais aussi pour rassurer les parents. » Dans cette optique, une « Boîte à suggestions » a été installée en début d'année pour recueillir les idées des parents mais également renforcer le dialogue.

## CONTACT :

Tél. : 03 83 26 36 37

Courriel :

multiaccueil.ludres@numericable.fr

# LUDRES, terre de volontaires

**Double actualité sportive pour Ludres en ce début d'année. Notre ville est en lice dans le cadre du label " Ville active & sportive " et, en sa qualité de " Terre de Jeux ", elle a choisi de s'engager aux côtés des Ludréens désireux de s'impliquer comme volontaires dans l'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024.**



45 000 bénévoles seront mobilisés pour l'organisation des JO de Paris 2024. Un recrutement en ligne auquel la Ville de Ludres espère être associée.

Ludres vient de déposer son dossier de candidature auprès du Conseil national des villes actives et sportives avec l'ambition de conserver les 4 lauriers décrochés en 2019 : une distinction qui la place dans le peloton de tête des villes de l'hexagone. Labellisée " Terre de Jeux ", elle se prépare par ailleurs à prendre toute sa place aux côtés du Comité d'organisation des Jeux olympiques (JO) de Paris 2024. « Les JO vont mobiliser 45 000 bénévoles de plus de 18 ans sur

des thématiques qui vont de l'accueil des spectateurs et des participants aux services médicaux, en passant par la logistique ou les transports », explique Philippe Goetz, adjoint délégué aux sports.

## Des bénévoles pour les JO

Ces milliers de bénévoles seront recrutés via une plateforme en ligne, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2023 : chacun des candidats devra à cette occasion exposer ses motivations et adhérer

aux valeurs et à la charte éthique de Paris 2024. « Forte de sa labellisation " Terre de Jeux ", Ludres s'est positionnée auprès des organisateurs pour accompagner cette démarche, identifier des Ludréens motivés et parrainer leur candidature », complète Philippe Goetz. « Si notre Ville fait partie des collectivités retenues, ses candidat(e)s recevront un lien d'inscription en amont de l'ouverture du site au grand public. » Une chance de plus de voir leur dossier validé. À suivre dans les toutes prochaines semaines...

## 32<sup>E</sup> FÊTE DU LIVRE : un pas vers les JO

La Médiathèque a organisé avec succès sa première *Murder Party* en ligne, les 21 et 22 janvier : une intrigue policière ficelée de A à Z par les bibliothécaires de Ludres qu'ont eu à cœur de résoudre une quarantaine d'enquêteurs de toutes les générations. Après cet hommage réussi au " polar ", l'équipe a immédiatement enchaîné avec l'organisation de la Fête du Livre, la 32<sup>e</sup> du genre, dont le thème fera, cette année, la part belle aux dragons, au

soleil, aux volcans, au feu et... à la flamme olympique, marquant le début d'un cycle consacré aux JO de Paris 2024. La manifestation se déroulera en deux temps avec une première étape à distance au cours de laquelle les jeunes lecteurs auront deux mois pour enregistrer leurs réponses sur le site internet de la Médiathèque et, en point d'orgue, le samedi 11 juin, un rallye-lecture organisé sur le plateau des loisirs selon des modalités qui s'adapteront à la situation sanitaire



du moment. Cet après-midi là, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour répondre aux besoins de l'organisation. N'hésitez pas à vous faire connaître.

**CONTACT :** Médiathèque de Ludres  
Tél. : 03 83 25 25 50  
<https://mediatheque.ludres.com/contact>

## GRANDE CAUSE, grande mobilisation pour le Téléthon

C'est entouré de deux de ses adjoints, William Lombard pour les animations et Sophie Mercier pour le Conseil Municipal des Enfants (CME), que Pierre Boileau, maire, a reçu mercredi 19 janvier, Michel Adam, coordinateur du Téléthon 54, pour lui remettre un chèque de 5 408 € au titre de l'édition 2021.

Cette somme a été recueillie tout au long du mois de décembre dans le cadre des animations organisées par la Ville. Celles-ci portaient sur le thème de la lumière et de la Saint-Nicolas afin de plaire aux petits et aux grands : séances photos avec le saint patron lorrain, défilé aux lampions, exposition à la médiathèque, défi



Remise du chèque au Téléthon.

bougies et feu d'artifice. Grâce à l'investissement des Ludréens, des partenaires, des associations et de la jeunesse du CME aux côtés de la Ville

et du CCAS, les 5 408 € collectés vont permettre au Comité départemental du Téléthon de faire avancer la recherche pour guérir les maladies rares.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : a voté !

Le 26 février, les élèves ludréens des classes du CE1 au CM2 se sont rendus à l'hôtel de ville pour élire le Conseil Municipal des Enfants (CME). Ils étaient nombreux à candidater pour 20 places de conseillers (10 dans chaque école, 5 garçons et 5 filles). Pour se faire élire, les jeunes candidats ont « fait campagne » par le biais d'affiches et de slogans.

Tout comme les grands, munis de leur carte d'électeur, ils ont choisi leur représentant dans l'isoloir et validé leur choix en glissant leur enveloppe dans l'urne. Une fois les bureaux fermés, le dépouillement s'est déroulé dans une ambiance studieuse. Les membres du conseil nouvellement élus se préparent maintenant à désigner leur maire, le 26 mars prochain.



Les bureaux de vote étaient tenus par les enfants issus du précédent mandat.

## Comment voter par PROCURATION ?

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin. Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, le vote par procuration peut vous permettre de faire entendre votre voix !

### Saviez-vous que le dispositif a évolué ?

Vous pouvez maintenant donner procuration à n'importe quel électeur de confiance même s'il n'est pas inscrit dans la même commune que vous.

**Comment faire ?** Si vous souhaitez vous avancer dans votre démarche, utilisez au préalable le téléservice pour renseigner votre demande en ligne. Avec ou sans pré-demande, vous devez vous rendre dans un commissariat de police ou une gendarmerie, muni d'un justificatif d'identité et de votre numéro national d'électeur ainsi que celui de la personne que vous avez choisie pour vous représenter.

**Comment voter ?** Le mandataire devra se rendre dans votre bureau de vote muni de sa propre pièce d'identité. Il votera et signera à votre place.

### RENSEIGNEMENTS :

[www.maprocuracion.gouv.fr](http://www.maprocuracion.gouv.fr)

## LA SÉCURITÉ, une priorité

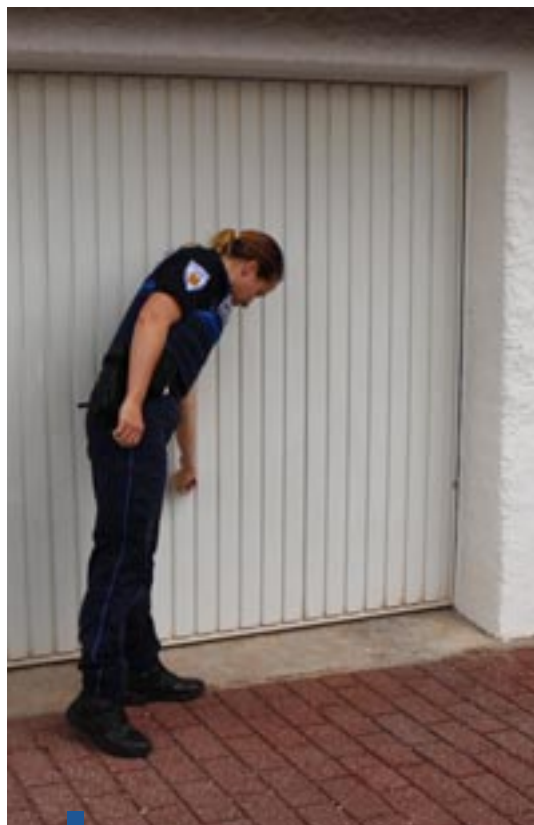
La Ville de Ludres est attentive à la sécurité des habitants et des biens et aide les Ludréens dans ce domaine. C'est ainsi que l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) a vu le jour en 2009, dans le but d'organiser la surveillance des habitations lorsque celles-ci sont inoccupées. Pour s'inscrire à ce dispositif, valable toute l'année, il suffit de se faire connaître auprès du Service de Police Municipale, qui effectuera des rondes à votre domicile. L'année dernière, 180 familles en ont bénéficié ; ce qui représente 458 passages. « *La sécurité de tous est une de nos priorités* », explique William Lombard, adjoint délégué à la sécurité. Outre l'OTV, il existe tout un réseau de Voisins Solidaires et Attentifs (VSA) qui sont des partenaires privilégiés auprès de la commune. Ils assurent une veille du voisinage, préviennent des cambriolages et participent à l'entraide et au bien vivre à Ludres. La Ville fait également régulièrement appel à une réserve citoyenne, composée de volontaires ludréens, présents notamment lors des manifestations.

### CONTACT :

Police Municipale

Tél. : 03 54 50 20 87

[www.ludres.com](http://www.ludres.com) (rubrique démarches et services)



Avec l'OTV, les agents de la Police Municipale réalisent des patrouilles à domicile.

## UN ENSEMBLE DE MUSICIENS ouvert à tous



Les musiciens de l'ensemble de l'École de musique.

L'École de musique de Ludres est un lieu propice à la convivialité entre musiciens et à l'émergence de groupes instrumentaux. Pour preuve, depuis 2004, un groupe rassemblant 12 musiciens autour de Pierre Zimmer se retrouve chaque mardi pour répéter. Les partitions sont adaptées en fonction du niveau et des instruments (guitare, flûte, clarinette, violoncelle et accordéon). Le répertoire, très varié, va du jazz aux musiques du monde, en passant par la chanson française. Vous les avez forcément déjà vus car ils jouent régulièrement à l'École de musique et lors des manifestations comme la fête des voisins ou celle des coteaux.

Cet ensemble, en constante évolution, est ouvert à tous ceux qui voudraient le rejoindre.

### CONTACT :

École de Musique

Tél. : 03 83 25 87 28



© AdobeStock

Jardiner est un plaisir qui n'empêche pas de prêter attention à ses voisins.

# Jardiner beau ET SURTOUT BIEN

**Avec le printemps, le jardinage reprend ses droits. Cette bonne nouvelle n'interdit pas de rappeler quelques règles et principes de bonne pratique.**

Il suffit de parcourir les rues de Ludres pour mesurer à quel point les jardins participent à l'embellissement de la ville et à la qualité de notre cadre de vie.

Joël Lamy, adjoint délégué aux travaux et patrimoine, ne peut que s'en féliciter : « Les amateurs de jardinage prolongent au quotidien notre politique de valorisation des espaces verts, aujourd'hui sans produit phytosanitaire, et nos engagements en faveur de la transition écologique : une démarche durable déjà récompensée par l'attribution à Ludres des deux labels " Commune nature " et " Villes et Villages fleuris ". Ensemble, élus et citoyens, nous contribuons ainsi à faire de Ludres une

ville où il fait bon vivre. Le concours des maisons fleuries que nous organisons chaque année en est une belle illustration. »

## Des règles à respecter

« Pour autant », rappelle Xavier Dussaulx, adjoint délégué à l'urbanisme, « on ne jardine pas sans respecter un certain nombre de règles » (notre encadré) : ici pour limiter dans le temps l'usage des tondeuses à gazon, là pour interdire le brûlage des déchets végétaux à l'air libre au nom du bon voisinage et de la santé publique, là-bas pour imposer l'élagage d'un arbre dès lors que celui-ci est jugé dangereux pour la collectivité. Il est bon de les connaître !

## Que dit LA RÉGLEMENTATION ?

### DES HORAIRES POUR TONDRE OU TRONÇONNER

En accord avec le règlement sanitaire départemental, l'utilisation des tondeuses, engins et outillages bruyants est autorisée à Ludres :

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

### NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS

Conformément au règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre de tous les déchets végétaux issus des jardins des particuliers est interdit. Le non respect de cette interdiction expose le contrevenant à une amende de troisième classe, pouvant s'élever au maximum à 450 €.

Rappel : la Métropole du Grand Nancy propose à ses habitants des composteurs à tarifs préférentiels et accueille gratuitement vos déchets végétaux dans ses déchetteries.

<https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/compostage>

### ARBRE OU HAIE EN BORD DE VOIRIE : ATTENTION DANGER

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité et de la circulation des personnes qui empruntent une voie publique. Aussi, les maires sont parfaitement habilités, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations concernées et à faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure.

# LUDRES : une ville connectée

**En début d'année, la Ville a ouvert son nouveau site internet. Simple d'utilisation, ce site a pour vocation de concentrer actualités et informations et de simplifier vos démarches au quotidien.**



**F**aisant la part belle aux images et aux photos, le nouveau site internet valorise davantage la commune et ses compétences. À celui-ci s'ajoutent les réseaux sociaux, l'application *My City Pocket* et les magazines *Ludres Info* et *Ludres Mag*, pour toujours mieux vous informer.

« À l'heure actuelle, le site internet est un outil incontournable pour informer nos habitants et faciliter leurs démarches quotidiennes », explique Pierre Boileau, le maire de la Ville, avant de préciser : « Il vient en complément de l'ouverture de l'Hôtel de Ville au public puisque nous restons à l'écoute de chacun. Pour les élus comme pour les services municipaux, nos portes demeurent ouvertes. » Ce nouveau

site internet, illustré et plus simple d'utilisation que le précédent, contient de nombreuses informations.

### **Des accès « direct » dès la page d'accueil**

Dès que l'on se connecte au site, des accès « direct » apparaissent et vous guident selon votre profil ou vos centres d'intérêt : famille, seniors, Chaudeau, nouvel habitant, crise sanitaire... « Nous avons la volonté de simplifier le site pour que les utilisateurs puissent rapidement trouver l'information qu'ils recherchent, que ce soit par l'intermédiaire des accès directs ou des rubriques classiques », indique Sophie Mercier, adjointe déléguée à la Communication.

### **Des rubriques simplifiées**

Réorganisées, les rubriques allient aspect pratique et découverte de la commune. En effet, vous pourrez y trouver des réponses à vos questions, des formulaires ou des contacts pour effectuer vos démarches mais il sera également possible de renforcer sa connaissance de la Ville : son histoire, ses équipements sportifs et culturels, ses grandes manifestations, ses associations, ses sites emblématiques... « Il nous semblait important de nous adresser aux Ludréennes et aux Ludréens de découvrir notre commune », poursuit Sophie Mercier. « Désormais, c'est chose faite. »

# LE SITE INTERNET, outil incontournable pour ne rien manquer de l'actualité

La page d'accueil du site, vivante et évolutive, vous donnera la possibilité de ne rien manquer de l'actualité ludréenne et d'avoir une vision exhaustive des événements et manifestations à venir. Ainsi, la rubrique « Dernières actualités » met en avant plusieurs sujets concernant la vie municipale, ses projets mais également des informations pratiques indispensables, comme par exemple les menus du restaurant scolaire. Dans « Événement à venir », vous pourrez retrouver toutes les manifestations et les rendez-vous à venir à Ludres : concerts à l'École de musique, animations à la Médiathèque, spectacles à Chaudeau mais aussi des activités proposées par les associations ludréennes.



[www.ludres.com](http://www.ludres.com)

## À l'heure des RÉSEAUX SOCIAUX



La Ville est également présente sur les médias sociaux *Facebook* et *Instagram* avec respectivement plus de 2 000 abonnés pour le premier et près de 1 000 *followers* pour le second. « Nous nous adressons à des habitants plus jeunes, mais pas seulement », développe l'adjointe à la Communication avant de préciser : « nous souhaitons créer davantage de lien et d'interactivité avec nos habitants mais également mieux cerner leurs attentes. »

**Villedeludres**  
sur Facebook  et Instagram 

## MY CITY POCKET l'information en direct

Développée l'année dernière, cette application gratuite permet d'avoir accès à l'information municipale en temps réel. Pour en profiter, il suffit de la télécharger gratuitement depuis les « Stores » (*Google Play Android* ou *App Store Apple*) et de renseigner « Ludres ». Vous aurez accès aux informations de dernière minute : report de collecte des déchets, offres d'emploi ou encore coupure d'électricité... Selon les réglages, vous pourrez être alertés par des notifications. L'interface de l'application, semblable aux panneaux lumineux installés place Ferri et rue Pasteur, intègre des liens cliquables pour vous permettre d'appeler ou d'accéder à des informations complémentaires sur des pages du site internet municipal.

# LA MÉDIATHÈQUE, elle aussi, connectée !

La métamorphose du site internet de la Ville s'est réalisée avec celle du site de la Médiathèque. L'institution culturelle dispose désormais d'un site web flambant neuf. Organisé sur le même principe que celui de la Ville, le portail de la Médiathèque fait la part belle aux actualités, aux événements et aux coups de cœur de nos bibliothécaires. Les abonnés y retrouveront leur espace personnel pour accéder au catalogue et aux ressources en ligne.



Pour suivre l'actualité de la Médiathèque et ne rien manquer des animations organisées, vous pouvez également vous rendre sur sa page Facebook en renseignant *Mediatheque-de-Ludres* dans le moteur de recherche du média social.

<https://mediatheque.ludres.com>

Mediatheque-de-Ludres sur Facebook 

## UN CONSEILLER numérique à votre service

**P**our vous aider à naviguer sur les sites internet de la Ville et de la Médiathèque ou pour réaliser des démarches en ligne, vous pouvez compter sur notre Conseiller numérique, Geoffrey Petit. En effet, que ce soit pour travailler, se soigner, enseigner, se former, smartphones, tablettes et ordinateurs ont pris une place importante dans nos vies, et cela quel que soit son âge. « *La crise sanitaire n'a par ailleurs fait qu'accentuer ce constat* », souligne Pierre Boileau. « *C'est pour cela que l'année dernière, nous avons recruté un Conseiller numérique, en lien avec nos communes voisines de Fléville, Heillecourt et Houdemont.* »

En plus de proposer des ateliers collectifs, Geoffrey Petit reçoit les personnes en rendez-vous individuel



pour les aider concernant des démarches en ligne, des problèmes d'utilisation de leur smartphone, ordinateur ou tablette et des initiations au numérique, y compris pour les grands débutants.

### CONTACT :

Geoffrey Petit

Tél. : 06 73 65 30 37

Courriel :

conseillernumerique54@gmail.com

## Billetterie en ligne

Le numérique est un moyen simple et rapide d'acheter vos billets pour assister aux spectacles qui se tiennent à Chaudeau.

Il vous suffit pour cela de vous rendre sur les sites des revendeurs habituels (Fnac, Carrefour, Leclerc, Cora, Cultura et Digitick). Vous pouvez également vous déplacer dans les espaces « billetterie » chez ces mêmes revendeurs.

## Des accès WIFI gratuits

Depuis 2021, afin de faciliter l'accès de ses habitants à internet, la Ville a installé, avec le soutien de l'Union Européenne, trois bornes Wifi : à l'Hôtel de Ville, à la Médiathèque et à Chaudeau.

Il est possible d'y rejoindre le réseau « Wifi4EU », de s'y connecter et de bénéficier d'un accès gratuit à internet.



# URBANISME : les bons réflexes pour ses travaux

Poser une clôture, repeindre sa façade, installer un abri de jardin ou un carport, créer une piscine... De nombreux travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Service urbanisme de la Ville. En cas d'oubli, vous pourriez voir vos travaux interrompus et, s'ils ne sont pas en accord avec les règles en vigueur, une mise en conformité pourrait vous être imposée. Explications.

**P**our entreprendre des travaux, dès que votre construction dépasse 5m<sup>2</sup>, vous devez déposer préalablement une demande d'autorisation. Cette demande peut être réalisée directement en ligne via un guichet numérique (<https://cartads.grandnancy.eu/guichet-au-dia>) ou déposée/envoyée à l'Hôtel de Ville au format papier. Toutefois, même si votre projet n'est pas soumis à autorisation, il doit respecter la réglementation urbaine.

## AVANT DE DÉBUTER VOS TRAVAUX

- **L'affichage** : une fois que l'autorisation d'urbanisme est accordée, il est obligatoire de l'afficher en plaçant un panneau sur votre terrain et pendant toute la durée de votre chantier. Celui-ci doit être bien visible de la voie publique car il permet d'informer un tiers de votre projet. Cela conditionne les délais de recours des tiers.
- **L'occupation temporaire du domaine public** : l'installation d'un échafaudage sur le trottoir, la pose d'une benne à gravats ou encore le stationnement provisoire d'engin doivent être autorisés par l'intermédiaire d'un permis de stationnement. Et si les travaux modifient le domaine public (création

d'une entrée charretière, pose de canalisations...), une permission de voirie devra être sollicitée également. Enfin, si votre chantier impacte la circulation publique, la demande doit être accompagnée d'une demande d'arrêt de circulation pour la mise en place d'une signalisation.

- **Déclarer** : en plus d'une éventuelle autorisation d'urbanisme, la réglementation en vigueur vous impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement



présents sur la zone de votre chantier, via une déclaration de projet de travaux (DT). Le prestataire qui réalisera votre chantier devra, quant à lui, procéder à une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) (<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/particulier.html>).

## APRÈS VOS TRAVAUX

- **Un chantier conforme et achevé** : quand vos travaux sont entièrement finis, il vous faut adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la Ville.
- **Prévenir le centre des impôts** : vos travaux avaient pour but d'agrandir votre habitation ou de changer l'usage de surfaces existantes ? Dans ce cas, vous disposez de 90 jours, dès

1/9

**Déclaration préalable**  
à la réalisation de constructions et travaux  
non soumis à permis de construire portant sur  
une maison individuelle et/ou ses annexes

A partir du 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

**1 - Identité du déclarant**

Vous êtes un particulier  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Vous êtes une personne morale

Dénomination : \_\_\_\_\_ Raison sociale : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_ Type de société (SA, SCI...) : \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Prénom : \_\_\_\_\_

**2 - Coordonnées du déclarant**

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Indiquez l'indicateur pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame  Monsieur  Personne morale

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

OU raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si centre personnel habité à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Indiquez l'indicateur pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

\* Informations destinées aux déclarants et destinataires des décisions de la commune, sous réserve de leur acceptation, sans aucune garantie de confidentialité. Les informations recueillies sont destinées à l'administration de la commune et à la Direction des Bâtiments de France. Les informations recueillies sont destinées à la commune compétente pour la recevoir.



© AdobeStock

que vos locaux sont utilisables, pour faire une déclaration au centre des impôts, même s'il reste quelques travaux de finitions.

Attention, pour de nombreux types de travaux :

- la valeur locative cadastrale de votre propriété est susceptible d'évoluer ;
- vous pouvez être redevable d'une Taxe d'Aménagement et de la Redevance d'Archéologie Préventive.

### SE RENSEIGNER

Où trouver les informations relatives aux demandes d'autorisations d'urbanisme (type de procédure, contenu de la demande, délais d'instruction, ... ) ?

- **Sur le site internet du gouvernement :** [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)
- **Sur le site de la Ville :** [www.ludres.com](http://www.ludres.com) (rubrique « Démarches et services » / « Urbanisme et travaux »).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Adaptation de votre logement, conception architecturale, respect du Plan Local d'Urbanisme (PLU), plusieurs intervenants peuvent vous accompagner tout au long de votre projet.

- **Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) :** composé d'une équipe pluridisciplinaire, le CAUE vous donnera des conseils, gratuits, sur la conception architecturale et technique de vos projets.

- **L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) :** pour les projets situés dans le périmètre Monument Historique lié au Camp d'Afrique (impactant les secteurs Brassens, Fontenelle, Tabarly, ...), l'ABF pourra vous conseiller en amont du dépôt de la demande d'autorisation sur laquelle il délivrera un avis.

- **La Maison de l'Habitat et du Développement Durable (MHDD) :** cet organisme métropolitain répondra à toutes vos questions en lien avec des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement (handicap, vieillesse).

Pour éviter tout problème, nous vous invitons à consulter le Service urbanisme qui reste à votre entière disposition, aux horaires du service ou sur rendez-vous, à chaque étape de votre projet ou de vos démarches.

**À L'HÔTEL DE VILLE,** du mardi au vendredi, de 8h à 12h  
Tél. : 03 83 26 14 33 - Courriel : [urbanisme@ludres.com](mailto:urbanisme@ludres.com)

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
[www.ludres.com](http://www.ludres.com)



Lancée officiellement le 4 mars place Ferri, la collecte de kilomètres se poursuit tout au long du mois.

**Organisé par le Bureau municipal des Sports et le CCAS en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, Mars Bleu tire les leçons de la crise sanitaire pour se réinventer sous un format festif et connecté qui mêle tout au long du mois de mars, animations, actions de prévention et challenge sportif au profit de la recherche sur le cancer colorectal.**

**À** Ludres, l'édition 2022 de Mars Bleu a été officiellement lancée le vendredi 4 mars en fin d'après-midi, place Ferri de Ludre, par un premier temps fort placé sous le signe de la lutte contre le cancer colorectal, deuxième cancer le plus meurtrier après celui du poumon.

### Un tour du monde dans les jambes

Comme en 2019, avant la pandémie, plusieurs centaines de marcheurs et de coureurs ont eu, ce soir-là, le plaisir de sillonner les rues du village en toute convivialité.

Et comme l'an dernier, de nombreux Ludréens se sont depuis engagés à faire avancer la recherche, en avalant les kilomètres et en les enregistrant sur la plateforme dédiée (notre encadré). Peu importe l'activité physique choisie, course, marche ou vélo, et peu importe la performance. L'objectif est d'atteindre

ensemble, une fois les efforts cumulés, la barre symbolique des 40 000 km : en clair, de boucler un tour du monde.

### 22 mars : soirée prévention

Côté nouveautés, l'événement s'enrichit cette année d'une soirée débat consacrée à la prévention du cancer, le 22 mars à

20h, en salle Jean Monnet. Au programme également, des temps d'activité physique partagés, animés par l'Association Ludréenne Trail et Running (ALTER) les dimanches matins sur le plateau des loisirs, ainsi qu'un challenge sportif qui permet aux entreprises du Dynapôle de joindre leurs kilomètres à ceux des Ludréens.

Pour clore ce mois de prévention, un chèque totalisant l'ensemble des montants collectés au profit de la recherche contre le cancer sera remis le vendredi 1<sup>er</sup> avril par le maire de Ludres au Président du comité départemental de la Ligue contre le Cancer.

### PARTENAIRES de la recherche !

Mars Bleu bénéficie cette année encore du partenariat entre la Ville de Ludres, au travers du CCAS et du Bureau municipal des Sports, et la Ligue contre le Cancer. Les droits d'inscription (5 € minimum) ainsi que les dons des entreprises et des commerçants, seront intégralement versés à la Ligue contre le Cancer et serviront à financer la Recherche sur le cancer colorectal.

### À VOS MARQUES, prêts, connectés...

Pour participer au Tour du monde, il suffit de vous inscrire en ligne et de comptabiliser les kilomètres que vous effectuez lorsque vous marchez, courez, pédalez, trottinez...

### Inscriptions

[www.ludres-marsbleu.fr](http://www.ludres-marsbleu.fr)

# AS LUDRES : un club qui rassemble

**Le 6 février dernier, l'AS Ludres vivait une expérience inédite en affrontant l'une des équipes les plus titrées de l'hexagone dans le cadre des 32<sup>e</sup> de finale de la Coupe de France de Futsal. Avec ses 8 pôles de formation et ses 370 adhérents, le club de football est une véritable institution dans la commune. Présentation.**

Comptant une trentaine d'équipes, 25 éducateurs, 30 bénévoles et plus de 25 partenaires, l'AS Ludres porte un projet sportif, éducatif et associatif abouti. « Notre projet sportif est bien avancé », explique David Maire, président du club avant de détailler : « désormais, nous sommes focalisés sur les projets éducatifs et associatifs. Tels des leviers, ils vont contribuer à faire monter en puissance nos équipes afin que le club puisse se surpasser dans les compétitions. »

## Pédagogie et performance

Le projet éducatif de l'AS Ludres se révèle complet. Pôles « Baby-foot » et « École de foot » pour les enfants âgés de 4 à 13 ans, « Sections sportives scolaires » en collaboration avec le collège Monod pour donner la possibilité à certains jeunes de concilier pratique de haut niveau et études, stages à chaque vacances scolaires (sauf Noël)... Les initiatives ne manquent pas. « Donner des bases solides à nos jeunes va nous permettre de gagner du temps sur la formation », développe le président. « Quand ils arriveront en catégorie U14, ils seront en mesure d'accéder au niveau Ligue puis, par la suite, de faire monter nos équipes. »

## Fédérer autour de la compétition

En dépit des restrictions sanitaires imposées ces deux dernières années,

l'AS Ludres a essayé, tant bien que mal, de maintenir la vie du club. « Exit les voyages ou grands repas, nous nous sommes contentés d'organiser la vente de notre calendrier, des séances photos ou encore l'arbre de Noël. L'essentiel étant de maintenir l'esprit familial cher à nos membres », indique le Président. Les projets et la motivation ne manquent pas. Le club devrait encore mener le jeu pendant plusieurs années.

## CONTACT :



[www.facebook.com/asludres54officiel](https://www.facebook.com/asludres54officiel)

## Le futsal, une discipline complémentaire

Contrairement au football traditionnel avec ses 11 joueurs, le futsal se joue à 5. « C'est encore peu développé en France. Il permet de continuer les entraînements pendant la trêve hivernale et de maintenir une activité. » Toutefois, sa pratique s'avère être bénéfique pour les sportifs en améliorant leur technique, leur anticipation ou encore en les faisant progresser dans leurs déplacements. « Au sein du club, nous ne sommes pas spécialistes, alors la performance de notre équipe en février dernier était vraiment remarquable », conclut David Maire.



© Justine Touvenot

Nombreux étaient les supporters derrière l'AS Ludres, le 6 février dernier, lors du match de Coupe de France.

# AIMER LA LIBERTÉ à en mourir

**Le Cercle d'Études Locales et la Ville se sont associés pour commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire des Fusillés de Ludres et la résistance ludréenne pendant la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale. À cette occasion, Ludres Mag vous propose de revenir sur cet épisode historique déterminant.**

**L**es Allemands sont arrivés à Ludres le 19 juin 1940. Cet afflux de soldats s'est accompagné, par la suite, d'échanges de tirs avec les soldats français. Après cet épisode, les habitants ont été nombreux à se réfugier dans les mines et à tenter de fuir. En vain.

## Francs Tireurs et Partisans (FTP) Français

Pour s'opposer à l'occupation, de juillet 1940 à début 1942, un groupe de résistants s'est mis en place clandestinement dans la région nancéenne, sous l'influence de Camille Thouvenin. Ils intégreront les Francs Tireurs et Partisans créés en janvier 1942 en Meurthe-et-Moselle. En liaison avec la direction du mouvement à Paris, ils avaient pour mission de réaliser et distribuer des tracts, de récupérer des armes et des explosifs et de saboter l'activité industrielle.

André Pacault, Marcel Simon et Hubert Weiss, Ludréens, appartenaient au réseau FTP. Entre le 27 et le 30 mars 1942, ils participèrent à une opération qui marqua un tournant dans le programme de sabotage : le vol, dans la poudrière de la mine de Ludres, de 17 caisses de 25 kg d'explosifs. Dès lors, les actions de



Photo d'archive montrant la gare de Ludres bombardée en 1942.

sabotage se succédèrent : équipements industriels, station de transformation électrique, voies ferrées...

## Nombreux sont ceux qui ont souffert et qui sont morts

À la suite de ces sabotages, la répression de l'occupant s'accrut et mi-avril, le responsable militaire des FTP du département fut capturé. Cette arrestation entraîna l'anéantissement du réseau FTP en Meurthe-et-Moselle. Les

5 et 6 juin, les 3 résistants ludréens furent arrêtés et incarcérés, individuellement, à la prison Charles III. Le 24 juin, ils furent, secrètement, condamnés à mort, comme 8 autres membres. Leur recours en grâce rejeté, André, Marcel et Hubert tombèrent sous les balles du peloton d'exécution au lieu-dit « La Malpierre », à Champigneulle, le 21 juillet. Il en fut de même pour leurs 8 compagnons. 38 autres membres furent jugés puis condamnés à mort ou à la déportation.

## EXPOSITIONS à la médiathèque

Deux expositions et des objets d'époque vous replongent dans l'Histoire, jusqu'au 25 mars. « *Aimer la liberté à en mourir* » est composée de 10 panneaux dans lesquels est évoquée la résistance des ouvriers : du mouvement ouvrier de 1936 à l'importance du bassin industriel nancéen pour les occupants, en passant par la répression... « *Les fusillés Ludréens* » retrace le parcours de ces trois hommes partageant le même idéal et liés par une solide amitié.

D'après l'ouvrage de Jean-Paul LAGADEC, *Ludres, des origines à nos jours*

# LES TRANSPORTS deviennent vertueux

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le réseau de transport métropolitain est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, habitant le Grand Nancy. Cette mesure, adoptée dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M), vient en complément de la gratuité pour tous le week-end, mise en œuvre en décembre 2021, afin d'inciter les habitants à utiliser les transports en commun.

Cette offre s'adresse aux moins de 18 ans qui résident dans l'une des 20 communes de la Métropole du Grand Nancy. Ce Pass « moins de 18 ans » remplace le Pass Jeune et le Pass Classe. Pour l'obtenir, il faut faire une demande d'abonnement en ligne ou télécharger le formulaire à retourner à l'Espace Info Mobilités, accompagné des pièces justificatives. Gratuit, cet abonnement nécessite un renouvellement annuel en fournissant un simple justificatif de domicile, à la date de son anniversaire.

Cette mesure n'empêche toutefois pas de valider son Pass à chaque montée dans un bus du réseau Stan. Pour les Ludréens de moins de 18 ans, les voyages sur la ligne TER, à l'intérieur de la Métropole, via les lignes TER Fluo Grand Est et les bus Suburbains, bénéficient également de cette mesure.

## La gratuité déjà appliquée

Le Pass moins de 18 ans s'ajoute à la gratuité pour tous, déjà en application durant les week-ends. La montée à bord est en accès libre (sans titre de transport) tous les samedis et dimanches sur toutes les lignes y compris sur le service HandiStan. Attention, les voyages sont payants les jours fériés.

Les enfants de moins de 6 ans accompagnés voyagent également gratuitement sur les réseaux Stan et Suburbain (jusqu'à 4 ans pour les lignes TER Fluo Grand Est au sein de la Métropole).

## Soutien aux habitants de la Métropole

Cette nouvelle mesure, actée par le Conseil Métropolitain le 16 décembre 2021, intervient dans la continuité du



P2M, visant à soutenir le pouvoir d'achat des familles, à rendre attractifs les centres-villes et à accompagner les comportements écologiques. Pour rappel, depuis mars 2021, l'accès aux transports en commun est également en accès libre en cas de pics de pollution (dès le 2<sup>e</sup> jour de la procédure d'alerte). Aujourd'hui, ce sont les jeunes mineurs qui bénéficient de la gratuité.

La réflexion continue et d'autres mesures suivront prochainement avec l'élaboration d'une nouvelle grille tarifaire.

## RENSEIGNEMENTS :

[www.reseau-stan.com](http://www.reseau-stan.com)

# SAINT-HUBERT, la recette de l'avenir

Fondée en 1904 et présente sur le Dynapôle depuis 1974, la laiterie familiale Saint-Hubert est aujourd'hui leader des margarines en France. Fidèle à ses valeurs, l'entreprise est résolument tournée vers l'avenir avec la volonté de réduire fortement son empreinte énergétique.

Contrairement aux idées reçues, Saint-Hubert ne prépare pas de produits laitiers. « En 1992, la société s'est spécialisée dans la fabrication de margarine avec des recettes exclusivement végétales et orientées santé telles que des recettes riches en oméga 3 », explique Jérôme Stein, directeur industriel de Saint-Hubert. Ainsi, les matières premières utilisées sont l'huile de colza, de tournesol, de lin ou encore d'olive. Après avoir préparé les phases « grasses » et « aqueuses », émulsion, pasteurisation, cristallisation s'en suivent, puis le conditionnement, le stockage et l'expédition. « Nous sommes n°1 sur les marchés français et italien, mais nos barquettes s'exportent dans le monde entier, des pays de l'Est à l'Europe du nord et du sud », poursuit le directeur.

## Le meilleur est dans Saint-Hubert

Saint-Hubert 100% végétal, Saint-Hubert Oméga 3, Saint-Hubert bio, Saint-Hubert spécial pâtisserie et yaourts à l'avoine... Les 120 références de produits Saint-Hubert ont toutes comme dénominateur commun la santé. « L'entreprise a toujours été avant-gardiste en développant des recettes savoureuses et bonnes pour la santé », développe Jérôme Stein avant



L'intégralité des margarines et yaourts Saint-Hubert sont produits à Ludres.

de préciser : « c'est toujours le cas. Nous venons d'élaborer une margarine pour enfants combinant apports journaliers en oméga 3 et en calcium. »

## Une vision d'avenir

Chaque année, 3 M€ sont investis pour rénover l'outil industriel. « L'une de nos principales préoccupations est d'accentuer la durabilité du site et de le rendre vertueux », indique le directeur. Revalorisation des huiles usagées en biocarburant, modernisation de la station de prétraitement de l'eau afin de ne plus utiliser de produits chimiques sont d'ores et déjà en œuvre. « Cette année, notre réflexion porte sur les locaux administratifs, datant de 1970, et énergivores. Notre but est de diminuer drastiquement notre consommation d'énergies fossiles telles que le gaz », termine Jérôme Stein. Comme quoi il est possible de concilier compétitivité économique et développement durable.

## CONTACT :

[www.sthubert.fr](http://www.sthubert.fr)

CHIFFRES  
CLÉS

**90 M**

de barquettes  
vendues / an

**120**

références  
de produits

**29 000**

tonnes de margarine vendues / an

**12**

camions par jour

**190**

destinations de vente

**3 M€**

d'investissement chaque année

# M-ÉNERGIES : une entreprise en croissance

Présente depuis 1968 sur le Dynapôle sous le nom de Solorec, M-Énergies, créée en 2009 par Dominique Massonneau, Président du groupe, est l'une des plus anciennes entreprises de la zone industrielle et économique.

**S**pécialisée dans les services du génie climatique (chauffage, climatisation, pompe à chaleur...), M-Énergies ne cesse de se développer de manière organique mais surtout par croissance externe avec environ 30 acquisitions depuis 12 ans (fonds de commerce et sociétés), en cultivant ses valeurs de proximité et d'excellence. « Cette croissance aurait pu nous conduire à déménager notre siège social, nous avons fait le choix pour sa localisation et son dynamisme de rester sur le Dynapôle en réalisant les travaux d'extension nécessaires », affirme Dominique Massonneau. Comptant désormais 25 agences réparties dans le Grand Est, la région parisienne et le Luxembourg, M-Énergies emploie plus de 400 collaborateurs.

## Une société à taille humaine

C'est dorénavant Aurélien Fortier qui assure la Direction Générale du groupe en remplacement de Patrick Steinmetz qui a décidé de se consacrer entièrement à son développement externe. « Intégrer les nouveaux salariés est un enjeu essentiel, nous souhaitons qu'ils s'épanouissent et grandissent dans nos sociétés. Nous portons une attention particulière au bien-être de nos collaborateurs », dévoile Dominique Massonneau.



Dominique Massonneau (à droite) et Aurélien Fortier dans leurs locaux au Dynapôle.

## Un savoir-faire reconnu

Spécialisée dans la conduite et la maintenance de systèmes de chauffage et de climatisation, M-Énergies installe, entretient et dépanne environ 2 500 chaufferies pour les bailleurs sociaux, les collectivités, les copropriétés, les syndicats et les industriels. Du côté des installations individuelles, c'est environ 86 000 chaudières que M-Énergies entretient, aussi bien pour les particuliers que pour les bailleurs sociaux et les collectivités.

## Cap sur la transition énergétique

La réussite de M-Énergies est étroitement liée à ses valeurs reposant sur la transition énergétique. « Notre volonté est d'améliorer la performance des systèmes de nos clients pour faire diminuer leurs factures », explique le directeur général. Les pompes à chaleur, le photovoltaïque et les bornes de recharge pour les véhicules

électriques sont les secteurs sur lesquels le groupe oriente son développement. En outre, des sociétés spécialisées, au Luxembourg et en Alsace, viennent de rejoindre le groupe. Nul doute que M-Énergies va continuer à mettre tout son dynamisme au service de l'environnement.

## CONTACT :

<https://m-energies.fr>

**25**  
agences

**400**  
salariés

**55 M€**  
de chiffre d'affaires en 2021

**10%**  
de croissance par an

CHIFFRES  
**CLÉS**

# C'est arrivé à LUDRES

## 1 / A VOTÉ !

Le 26 février dernier, les enfants étaient nombreux à se rendre aux urnes pour élire la nouvelle assemblée du Conseil Municipal des Enfants (CME).

## 2 / CARNAVAL AU SOLEIL

Le 27 février, près de 200 pirates, princesses, super-héros, cowboys et animaux ont assisté aux animations organisées à l'occasion de Carnaval, à l'Espace Séquoia, par le Comité des fêtes.

## 3 / MARS SOLIDAIRE

Vendredi 4 mars, la Place Ferri de Ludre était animée pour la course de lancement de Mars Bleu qui a rassemblé plus de 200 personnes.

## 4 / AU BAL MASQUÉ

Pendant les vacances d'hiver, ce sont près de 20 enfants qui se retrouvaient chaque jour à l'accueil de loisirs sans hébergement proposé par la Ville. Les activités étaient variées et amusées, comme ici le bal masqué.

## 5 / COMME UNE RITOURNELLE

En janvier dernier, un beau moment musical s'est déroulé à la résidence autonomie *Les Fougères*. Quelques musiciens de l'École de musique sont venus offrir un intermède musical à nos aînés.

## 6 / LE PLEIN D'HISTOIRES

Les heures du conte ont repris de manière régulière à la Médiathèque. Chaque mois, plusieurs rendez-vous, par tranches d'âges, sont proposés aux petits.

## 7 / UN PARTENARIAT POUR LES FAMILLES

Le Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention avec la Crèche *Les Ptit's Malins* d'Heillecourt pour proposer des horaires, dits atypiques, aux familles et ainsi mieux répondre à leurs besoins.

## 8 / LEÇON DE JOURNALISME

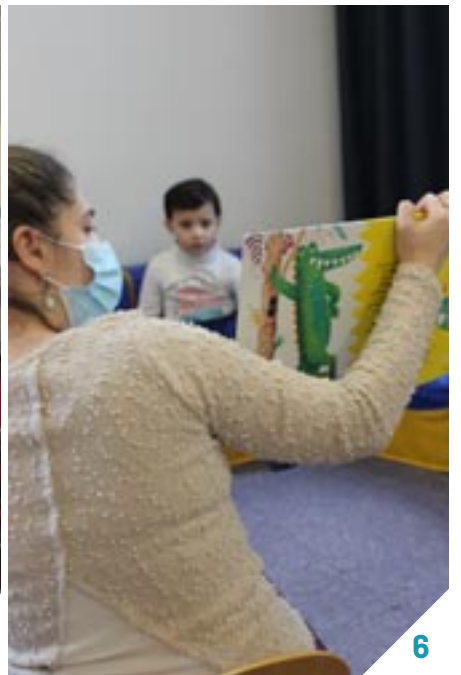
En début d'année, de nombreux élèves du collège Monod sont venus rencontrer un journaliste à la retraite, Philippe Rivet. Cet événement, organisé grâce à un partenariat avec la Médiathèque départementale, a permis aux jeunes de mieux appréhender l'actualité et le métier.



2



3



7

8

### Des prévisions budgétaires prudentes

La ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont travaillé sur leur budget 2022 au cours de ces dernières semaines. Hausse du coût des énergies, hausse du coût des carburants, hausse du coût des matières premières... Nous ne pouvons que le constater : le coût de la vie augmente sans cesse...

Cette hausse des prix impacte les familles dans leurs dépenses quotidiennes, mais également les collectivités dans leur fonctionnement. En parallèle, la politique du « Quoi qu'il en coûte », nécessaire pour les entreprises et l'emploi, a accentué la dette publique française. Le conflit en cours va encore l'accentuer.

À l'heure où nous préparons le débat d'orientation budgétaire, les prévisions économiques sont incertaines. Néanmoins, nous vous garantissons que nous faisons tout notre possible pour maintenir une gestion saine des comptes de la Ville et de son CCAS.

### Rénovation de la déchetterie de Ludres

Depuis septembre 2021, la Métropole mène des travaux à la déchetterie afin de la rénover et de créer une extension. Circulation, sécurité et nouveaux équipements dédiés au recyclage, la déchetterie de Ludres sera la plus moderne des 9 déchetteries métropolitaines. En raison de ces travaux, il a été nécessaire de la fermer à compter du 20 février. Cette fermeture imprévue est assez regrettable puisque l'importante fréquentation de ce service témoigne de son utilité.

Cette période de fermeture s'avère cependant indispensable. En avançant dans les travaux, les murs de soutènement des 7 quais existants se sont révélés trop fragiles. Nous saluons, pour des raisons de sécurité évidentes, la décision prise par la Métropole de reconstruire intégralement les murs de ces quais plutôt que de les réparer. Cet imprévu entraîne un surcoût conséquent de 300 000 € pour un chantier dont le montant est déjà estimé à 2 500 000 €.

En attendant sa réouverture en septembre prochain, nous vous remercions de votre patience et nous vous invitons à vous rendre dans les autres structures, la plus proche étant celle de Vandœuvre.

### Nos actions pour votre santé

En matière de santé, nous souhaitons que la ville et son CCAS soient actifs et prêts à participer à toutes les luttes, notamment en matière de prévention. Cancer du sein, cancer colorectal, maladies génétiques... De nos jours, nous sommes de plus en plus nombreux à être confrontés à ces terribles maladies. Qui n'a pas un proche, un voisin ou une connaissance touché(e) par une de ces pathologies ? Depuis maintenant plusieurs années, nous sommes mobilisés pour mener des actions collectives et citoyennes afin d'accompagner les malades qui souffrent et sensibiliser le maximum de personnes au sujet de la prévention. Téléthon, Mars Bleu, Octobre Rose... Au-delà de la symbolique, ces manifestations favorisent, par la participation de chacun, la collecte d'argent nécessaire aux Comités locaux de la Ligue ou du Téléthon pour faire avancer la recherche. Elles permettent également d'apporter notre soutien aux personnes touchées par la maladie ou en voie de guérison. Nous souhaitons vous remercier pour votre mobilisation sans faille et nous continuerons nos différentes actions à vos côtés.

**Pierre Boileau et les élus de Ludres Avenir**

### L'urbanisme : une question d'actualité

Le Grand Nancy a pris acte, lors de son Conseil de décembre dernier, d'un projet de Programme Métropolitain de l'Habitat (PMH) qui se déclinera au cours des années 2022-2027. Il prévoit de construire ou de réhabiliter 6 180 logements, parmi lesquels un peu plus de 2 200 HLM.

Ses objectifs sont clairs : répondre aux attentes des familles tentées de s'installer en périphérie ainsi qu'aux besoins spécifiques des ménages modestes ou très modestes, des étudiants, des seniors ou des personnes en situation de handicap, tout en s'inscrivant dans une logique de lutte contre l'artificialisation des sols.

Sa mise en œuvre obéit aux directives de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Il en résulte que les communes d'Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Fléville et Houdemont, qui ont moins de 3 500 habitants, ne sont pas concernées. Quant à l'obligation pour les autres communes de disposer d'au moins 20% de logements sociaux au regard du nombre de résidences principales, elle est largement dépassée au niveau de l'ensemble du Grand Nancy avec un taux de 26,79%. Cependant cette moyenne cache d'importantes disparités entre, par exemple, Maxéville qui atteint les 67,13% et Seichamps qui dépasse à peine les 21%. Le choix du Grand Nancy, à travers son PMH, est donc de travailler au rééquilibrage du parc HLM et plus généralement à la production de logements neufs, en fonction évidemment des disponibilités foncières mobilisables dans chaque commune.

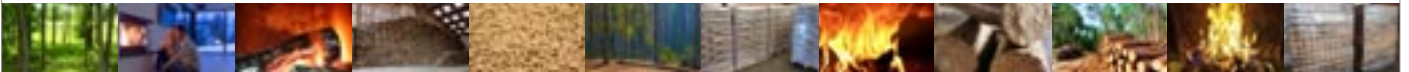
Il n'en va pas différemment pour Ludres dont le taux de logements sociaux est de 21,73% puisqu'on y recense 574 HLM pour 2 642 résidences principales. Au vu de cette situation nous avons considéré, lors du Conseil Municipal du 21 octobre 2021, comme tout à fait pertinente l'acquisition par la mairie d'une maison vacante située 101 place Ferri de Ludre. Achetée 225 000 euros hors droits et taxes, elle a été cédée pour 215 000 euros au bailleur social VIVEST qui va y réaliser cinq logements sociaux. Mais il est un autre projet auquel nous serons particulièrement attentifs : il s'agit du devenir du terrain du Centre Brassens lorsque l'actuel bâtiment sera démolé. Situé non loin du centre du village, il pourrait accueillir un immeuble résidentiel classique, accessible en locatif ou en acquisition aux personnes âgées dont le domicile est devenu trop grand. Etant donné l'inéluctable vieillissement de la population, il nous paraît nécessaire d'enrichir le panel des offres proposées à nos concitoyens.

Enfin, à l'occasion du lancement de ce PMH, nous souhaitons réitérer notre détermination à nous opposer à toute urbanisation des Coteaux. Hautement appréciés des ludréens, ils sont cet "écrin de verdure" indissociablement attaché à l'image de Ludres. Et ils doivent le rester.

**Les élus de Pour Ludres, résolument**



# BASTIEN BOIS ÉNERGIE



**BOIS DE CHAUFFAGE**  
SÉCHÉ NATURELLEMENT,  
SCIÉ ET LIVRÉ



**GRANULÉS DE BOIS**  
LIVRAISON EN PALETTES,  
VENTE AU DÉTAIL  
ET STOCKAGE POSSIBLE  
AU DÉPÔT



**BÛCHES COMPRESSÉES**  
HAUT RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE,  
RANGEMENT FACILE,  
PROPRE, MOINS DE  
PROJECTIONS DE BRAISES,  
PEU DE CENDRE



appelez-nous au **03 87 05 47 55** ou au **06 86 26 65 67**  
ou passez directement vos commandes sur [www.bastien-bois.fr](http://www.bastien-bois.fr)



**FAITES VOUS LIVRER !**  
en commandant sur l'application



**OU VENEZ RETIRER  
VOTRE COMMANDE**

Téléchargez l'App   
 

**vision plus**  
OPTICIENS

**Votre opticien situé à LUDRES**



**G. POWALLA**

**CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ 03 83 53 25 43**



*À votre  
service  
et même  
à domicile*

designpage

Retrouvez-nous:



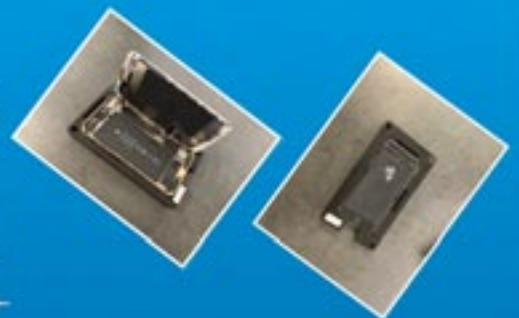
EasyStoreNancy



Easystorenancyvandoeuve

**easy store**

Votre Clinique Mac - PC sur Nancy  
Réparation avec des pièces d'origine Apple.



**EASY STORE - Vandoeuvre**


3, Rue Georges Bizet 54500, Vandoeuvre-Les-Nancy  
Tél: 03.83.27.57.33 | Web: [easy-computer.fr](http://easy-computer.fr)



Centre de  
Services Agréé

**EASY STORE - Nancy**

3, Avenue Foch 54000, Nancy  
Tél: 03.83.35.72.00 | Web: [easy-computer.fr](http://easy-computer.fr)

**BOSE QNAP EPSON Synology**    **Cogilog**

# LE NOUVEAU Conseil Municipal des Enfants

